

## PROGRAMME DE FORMATION

# Droit du travail actualisé par les dernières législations et jurisprudences (2024)

### Objectifs pédagogiques

Connaître les principales actualités législatives et réglementaires  
Connaître les principales actualités jurisprudentielles  
S'informer sur certaines thématiques législatives récentes

### Programme

Le contenu de la formation sera communiqué environ 2 mois avant la date de la session afin de tenir compte des dernières actualités juridiques

### Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux directeurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, responsables du personnel, salariés...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

### Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

### Intervenant.e(s)

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)

### Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)  
Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions  
Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

### Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

### Sanction visée

Remise d'une attestation de fin de formation

#### RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

### Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)

## PROGRAMME DE FORMATION

---

### Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).